Polminhac

Bulletin Municipal– Janvier 2024

Mairie de POLMINHAC - 42 Route Nationale
Tél : 04 71 47 40 07- mairiepolminhac@wanadoo.fr
https://www.polminhac.fr

« Rando Fermière » UTPMA 2023

Rassemblement de voitures anciennes dans la cours du Château de Pesteils

Le mot du Maire

Chères Polminhacoises et Chers Polminhacois,

C'est avec plaisir que je vous adresse au nom du conseil municipal ce bulletin pour l'année 2023, destiné à rendre compte des résultats et des activités réalisées sur notre commune, que ce soit dans la gestion municipale mais aussi et surtout dans le monde associatif.
Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui au sein des associations ou dans leur quotidien donnent de leur temps sans compter , pour apporter dynamisme et vitalité à notre cité.
Nous savons aujourd'hui que l'avenir de notre pays s'est assombri considérablement sur le plan financier. Nous serons dans l'obligation de faire des économies tant en matière d'investissement que de fonctionnement afin de ne pas alourdir la fiscalité locale.
Les investissements envisagés se poursuivent au rythme de notre potentiel financier.
S'il est inutile d'épiloguer sur les difficultés que nous surmontons tous et si l'actualité nous amène quotidiennement son flot de catastrophes, nous ne devons céder ni au pessimisme ni à l'agressivité. Je reste persuadé que la communication, l'entraide et la convivialité sont les valeurs qui nous permettront d'unir nos forces vers des pensées positives pour réaliser ensemble des projets enrichissants.
Plus que jamais nous devons rester pragmatiques et surtout solidaires.
Notre bon sens ne peut que nous aider !
Concernant la démographie, sur les deux dernières années, les naissances étaient plus nombreuses que les décès. Malheureusement l'année 2023 n'a pas suivi cette règle et je tiens à avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés, pour certains beaucoup trop jeunes, et j'adresse tout mon soutien aux familles touchées par le deuil.
L'année 2024 est une année de recensement pour notre commune, vous serez donc informés très rapidement du passage de nos agents recenseurs.
Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 pour vous, votre famille et vos proches. Que celle-ci soit synonyme de réussite personnelle et professionnelle.
Meilleurs vœux à tous.

André BONHOMME

Etat civil 2023

Naissances

Ethan FAYAT……...le 20 février
Maël PEUVERGNE FONTAINE……...le 2 juin
Paul, Marie, Raphaël GREVE……le 14 septembre
Iroel, Miguel ALONSO DELRIEU……le 30 septembre
Alicia, Luna LAMOUROUX……..le 1er décembre
Lilou, Octavia RISPAL……le 13 décembre

Mariages

Line DELRIEU et Guilhaume SANCHEZ……le 17 juin
Caroline LAPIE et Michaël FLOTTE……...le 1er juillet
Mylène, Renée GERMAIN et GUILLON Alexis……le 8 juillet
Marianne, Marie CUZOL et Patrice, Georges, Jean TOURLAN……..le 15 juillet
Amélie ROUSSILHES et Jérôme FLEYS……..le 09 septembre

Décès

Jean, Laurent MANIAVAL……..le 11 février
Christophe, Jean, Marie, Gaston de SONIS ……le 15 février
Jean Bernard DELMAS……..……..le 20 février
Marie, Louise, Joséphine GILBERT, épouse CHARDENOUX……..…..le 04 mars
Jean, Marie, Vianney de SONIS……..le 18 mars
François, Casimir CASTANIER……..le 06 avril
Jeannine, Marie KHA, veuve LOUBIERES……...le 27 avril
Marguerite, Jeanne DABERTRAND ,veuve LAVERGNE……..le 13 mai
Michel, Emile MAZARD……le 15 mai
Jean, Marie, Antoine MALMEZAC……..le 18 juin
Jacqueline, Marie, Jeanne VIGNES, veuve NOZIERE……le 29 juin
Josiane, Alice MOINS, épouse ALIDIERES…….…..le 06 août
Jeanine, Georgette, Bernadette NICOLAS, veuve DEVET……..…...le 06 août
Jean-Marie CAYROU……...le 19 août
Yvette, Jeannine, Marie CHASSANG, épouse PERRET……le 23 août
Roger, Antonin LASMARTRES……le 03 octobre
Jeanne, Noëlle TANAVELLE, veuve MAUGARD……le 08 octobre
Marie Antoinette LASMARTRES, veuve ESPARGILIERE…….……le 31 octobre
Annie, Françoise, Simone MAZARD, épouse ROBERT……..le 2 novembre
Georges, Albert AYMERIAL……..le 20 novembre
Maria, Antoinette CIVIALE……le 05 décembre
Isabelle VIGNE, Épouse DELRIEU……...le 10 décembre

Finances

L'analyse des états financiers montre une situation financière saine.
En effet, la Capacité d'Autofinancement (CAF) nette de remboursement de la dette bancaire s'établit à 249 000 €uros pour l'exercice 2022. Cette capacité d'autofinancement est cruciale car elle représente l'excédent résultant du fonctionnement et permet le financement des opérations d'investissement.
Pour notre commune elle représente 205 €/habitant soit près du double de la moyenne des communes de la même strate (106 €/habitant)
Cette situation permet d'envisager sereinement la poursuite des investissements et de ne pas augmenter les taux des impôts locaux communaux (taxe foncière bâti, non bâti et taxe d'habitation) qui restent inchangés depuis 2014.
Néanmoins sans compromettre l'efficacité de nos services, nous nous devons de rester vigilants dans la gestion de nos dépenses et la maîtrise de l'endettement.

Ecole

La rentrée scolaire 2023-2024 s'est effectuée sous le soleil et les enfants ont été accueillis par une équipe enseignante et communale inchangée.

Tous ont retrouvé une école quasiment entièrement rénovée : il reste cependant quelques peintures à terminer, les poteaux multi-sport seront posés dès qu'ils seront livrés. Des jeux éducatifs et ludiques ont été peints au sol dans les 2 cours. Un abri pour vélo a été posé à l'entrée de l'école. Un aménagement végétal est en cours de réflexion afin de diviser la cours en plusieurs zones.

116 enfants ont donc rejoint notre école dont plus de 40 d'entre eux en maternelle. Nous avons donc dû aménager une salle de sieste supplémentaire (ceci pour respecter les normes de sécurité) dans une ancienne salle de classe.

80 enfants environ fréquentent les TAP (temps d'activités périscolaires) 3 jours par semaine après la classe et sont encadrés par le personnel communal, Laureen Dubois du Centre Social.et des intervenants extérieurs. Ils leurs font découvrir des activités telles que le cirque, le chant, l'anglais.... Des malles pédagogiques fournies par le Centre Social sont également mises à leur disposition.

2 bénévoles ont rejoint l'équipe et prennent en charge les TAP études suite à la demande de nombreux parents mais aussi d'enfants. Si vous avez quelques heures de libres et envie de partager un moment avec nos enfants, de les accompagner dans leurs devoirs, n'hésitez pas à vous manifester,

Merci à tous les intervenants qui font vivre notre école notamment l'Amicale des Parents d'élèves et le Centre Social et Culturel du Carladès.

Travaux

Gros travaux réalisés en 2023 :

Petit rappel de l'année 2022 durant laquelle nous avons fini la réhabilitation de l'école communale pour les gros travaux.
Durant cette année, nous avons réalisé les aménagements intérieurs de cette école : traçage des jeux dans la cour, remplacement des sols de l'école matenelle ainsi que le couloir et les escaliers du primaire
Nous avons avec l'aide de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) réalisé :
- L'élargissement et la réfection de la route du Pouget, enrochement compris
- La réfection de la route menant au village de Vernet sur la partie concernée par la commune
- Le goudronnage de l'impasse des grenouilles

Le gros chantier de cette année a été la réhabilitation de l'ancien presbytère qui a été transformé en quatre appartements de type F2 dont les travaux ont été menés de main de maître (1 an) pour permettre la mise en location pour le tout début de l'année 2024.
Tous les appartements sont loués.

De gros travaux ont été réalisés en régie par les employés communaux :
Après l'acquisition du bâtiment de l'ancienne épicerie, place du Campanier, il a été décidé d'y aménager la médiathèque, un local mis à disposition du Centre Social du Carladès ainsi que le futur cabinet médical.
Ces travaux étant terminés, le déménagement de la bibliothèque et du Relais Petite Enfance qui se trouvaient tous deux sur la route nationale s'est donc fait dans des locaux plus appropriés et plus conviviaux.
Le cabinet médical qui devrait voir arriver un médecin début 2025 sera occupé pour l'année 2024 par une orthophoniste.

Il faut également parler des travaux d'entretien exécutés par les employés municipaux, tonte de l'ensemble des pelouses y compris le terrain de foot, la taille des arbres et des haies, l'entretien courant de la voirie et des bâtiments communaux ….en fait tous les travaux inhérents à la bonne tenue de notre commune.

Camping

Des nouveautés au camping…
Notre camping a été déclassé et à perdu ses étoiles… Rien d'étonnant vu l'âge des équipements et l'évolution des normes. Donc début 2024, nous allons procéder à des travaux de rénovation et de mise aux normes : réfection complète des sanitaires, réfection des bacs à vaisselle et des bacs à lessive, réaménagement des abords de la piscine et création d'un « coin snacking » dans le bâtiment d'accueil.
Ces travaux ont pour objectif d'embellir le camping et surtout récupérer les étoiles.
Au niveau de la gestion du camping, il a été décidé de passer en gestion privée. Donc à partir du 1er avril 2024, la gestion sera confiée à Geoffrey Gramont (à qui nous souhaitons, ainsi qu'à sa famille, la bienvenue à Polminhac) et avec qui nous allons signer un bail commercial. Geoffrey Gramont a déjà œuvré (pour la commune) comme régisseur du camping pour la saison 2023

Recensement de la population 2024

Cette année, Polminhac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 17 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

La Mairie a recruté trois agents recenseurs qui se partageront la commune. Il s'agit d' Eloïse Bérald, Patricia Poumeyrol et Laura Séverac. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil et de répondre le plus rapidement possible au questionnaire en ligne.
Pour rappel, l'Agence Postale dispose d'un ordinateur à la disposition des habitants.

Patricia POUMEYROL

Eloïse BERALD

Laura SEVERAC

CCAS

Action prévention « Nos seniors cuisinent comme des chefs » & Gouter d'été :

L'action « nos seniors cuisinent comme des chefs » co-financée par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Cantal était une démonstration de cuisine participative en plein air, elle a eu lieu le 4 Juillet sur la place de l'église.
Le chef Alexis Guyon et Julie Goubelet ont permis aux personnes présentes de réaliser différentes recettes sucrées en leur transmettant des techniques et astuces de façon à pouvoir reproduire les recettes à domicile. Les différents sens ont été également abordés ainsi que des apports sur l'équilibre alimentaire, le plaisir de manger en mettant en avant des techniques de dressage et de composition d'assiette.
Un grand merci aux membres du RERS qui ont réalisé les tabliers de cuisine !
S'en est suivi le gouter d'été du CCAS qui a rassemblé une cinquantaine de personnes, l'occasion de passer un moment convivial en plein air, de déguster les recettes réalisées et de participer à un petit quizz...
Le gouter 2024 aura lieu au Camping municipal de façon à faire découvrir cet endroit aux participants.

Déjeuner de Noël :

Samedi 2 Décembre 2023 a eu lieu le traditionnel déjeuner de Noël du CCAS.
Moment incontournable de l'année, le repas a rassemblé environ 90 personnes de 70 ans et plus. Le déjeuner de Noël a été confectionné par Mr Lafage (traiteur).
Un après-midi très convivial et festif où les personnes présentes ont pu s'adonner à quelques danses traditionnelles, accompagnées par trois musiciens passionnés. Je remercie Pierre Capel, Bernard Leroy et Didier Toma.

Je remercie l'investissement et le dynamisme de toute l'équipe du CCAS sans qui actions et manifestations ne pourraient pas avoir lieu.
Nous vous rappelons que nous sommes là pour vous aider et vous orienter vers les structures ou institutions compétentes.
Merci à Chantal, Guillaume, Francine, Isabelle, Josette, Marie-Noëlle, Martine, Paulette sans oublier le Président du CCAS André Bonhomme, notre Maire.

Rappel des consignes de tris

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE – LES GESTES ECOCITOYENS A L'HONNEUR

« Petit à petit tout le monde fait son tri » - On ne lâche rien !

Le tri des déchets est l'un des premiers leviers d'action efficace pour l'environnement. Il n'y a pas de petite action, chacune à son importance. **Bravo à toutes et tous qui êtes de plus en plus nombreux à intégrer ce geste écocitoyen dans votre quotidien !**

Pour vous aider :

Un doute sur le tri de vos déchets ? *Ex : un opercule va-t-il avec son pot dans la colonne jaune ? Ma brosse à dents doit-elle aller au tri ? **

Vous pouvez poser directement vos questions en téléchargeant

l'application mobile « Guide du Tri »

Saisissez l'objet ou l'emballage dans la barre de recherche et l'application vous indiquera le conteneur dans lequel vos déchets doivent être déposés, le réflexe à adopter et aussi l'emplacement des conteneurs les plus proches de chez vous ou votre lieu de travail.

*** Réponse : Un opercule ira dans la colonne jaune. Ma brosse à dents n'est pas un emballage, elle doit aller dans les ordures ménagères ou dans les déchets électroniques le cas échéant.*

De nouveaux modèles de composteurs pour les habitants !

4 modèles de 250 à 500 litres pour des prix allant de 70 € à 90 €.
montage très simple sans vis (sauf pour fixation de la trappe), charnières résistantes, douglas non traité
fabrication locale par les ateliers de la Cère (ESAT Olmet 15800 Vic/Cère)

Tous les détails (plans, bon de commande, conditions d'achat,…) seront en ligne dès le 15/01/2024 sur le site de la Communauté de communes **www.carlades.com à la rubrique Environnement /Gestion des déchets/Compostage**

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR)

PRÉSENTATION DE L'OPAH-RR

La Communauté de communes de Cère et Goul en Cardalès met en place pour une durée de 3 ans (2023-2026) une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) qui couvre l'ensemble de ses 11 communes. L'enjeu est de développer une offre de logements privés de qualité, adaptés et accessibles, afin de préserver les équilibres socio- démographiques et immobiliers du territoire.
L'association SOLIHA Cantal-Solidaires pour l'Habitat est missionnée par la Communauté de communes pour assurer le suivi animation de ce nouveau dispositif.

LES OBJECTIFS DE L'OPAH- RR

- Lutter contre la précarité énergétique en favorisant les travaux de rénovation durables et performants,
- Réhabiliter les logements très dégradés nécessitant des travaux importants, lutter contre les situations de mal logement (habitat indigne ou très dégradé),
- Adapter les logements au vieillissement et au handicap,
- Mobiliser le parc de logements vacants pour produire une offre nouvelle de logements locatifs ou en accession à la propriété.

Plus spécifiquement, cette OPAH-RR s'articule avec le programme « Petites Villes de Demain » en cours sur le territoire depuis 2021, pour une durée de 5 ans. Trois secteurs d'intervention renforcés ont ainsi été identifiés sur les centre-bourgs de Vic-sur-Cère, Polminhac et Thiézac. Ces communes proposent des aides complémentaires pour certains projets de travaux (sous conditions).
A travers le dispositif d'OPAH, la Communauté de communes vise à réinvestir ces centre-bourgs, en améliorant leur offre de logements mais aussi en participant à la valorisation du patrimoine bâti ancien et en stimulant l'activité économique locale.
Un objectif de rénovation de 123 logements est prévu dans le cadre de cette OPAH-RR.

LES BÉNÉFICIAIRES DES AIDES

-Les propriétaires occupants modestes ou très modestes selon les plafonds de revenus de l'Anah,
- Les propriétaires bailleurs avec l'engagement de conventionner leurs logements avec l'Anah,
- Les accédants à la propriété sous condition de revenus.

Les particuliers peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé par SOLIHA Cantal, que ce soit au niveau technique pour les préconisations de travaux, au niveau administratif et financier (en fonction des subventions mobilisables) et pour le suivi du bon déroulé des travaux.

LES AIDES FINANCIÈRES DISPONIBLES

Cette opération mobilise plus de 1,4 millions d'Euros d'aides aux particuliers et est menée en partenariat avec l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et avec le soutien de PROCIVIS - SACICAP Sud Massif-Central.
Total des aides pouvant être allouées sur la période 2023-2026 :
- 1,3 millions € de l'Anah,
- 81 000 € de la Communauté de communes,
- 46 500 € des communes de Vic-sur-Cère, Polminhac, et Thiézac.

Le montant des aides aux propriétaires varie selon le type de travaux réalisés. Les financements de l'Anah peuvent couvrir de 25% jusqu'à 50% du montant Hors Taxes des travaux (selon un plafond),

cumulables avec les aides des autres financeurs pour les travaux et pour certains frais de maîtrise d'œuvre.
VOUS DEVEZ AVOIR L'ACCORD DE TOUS LES FINANCEURS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. ILS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT.

PERMANENCES DE SOLIHA SUR LE TERRITOIRE

DATE	COMMUNE	LIEU DE PERMANENCE	HORAIRE
Tous les 3e jeudi du mois	**Vic-sur-Cère**	Les Granges 2 rue de l'Elancèze	9h00-12h00
Tous les 4e vendredi du mois	**Raulhac**	Mairie de Raulhac Le Bourg	9h00-12h00

L'association SOLIHA Cantal organise des permanences physiques mensuelles, sur rendez-vous : La prise de rendez-vous est obligatoire au minimum 48h avant le début du créneau pour confirmer la permanence. Elle peut s'effectuer en ligne sur le site internet de SOLIHA Cantal ou par téléphone au 04 71 48 32 00.

Contactez SOLIHA Cantal en dehors des permanences : ***04 71 48 05 00 (Julie VINCENT)***
Siège : 9 AVENUE ARISTIDE BRIAND -15 000 AURILLAC
Mail : cantal@soliha.fr

BON À SAVOIR
Pour tout premier contact et questions sur vos travaux d'économies d'énergie, ou pour savoir si vous êtes éligible au dispositif d'OPAH, **Cantal Rénov' Énergie** reste le guichet unique pour vous informer des aides disponibles.
Permanences sur rendez-vous à Vic-sur-Cère (Les Granges), les 3e mardi du mois de 9h00 à 12h00, ou à Aurillac.
Contactez le service au 04 71 46 49 00 ou par mail : renovenergie@cantal.fr

Centre social et culturel du Carladès

Le Centre Social et Culturel du Carladès – Etat des lieux, espoirs & perspectives

Vous êtes parents ? Vous avez besoin du centre social pour les temps d'activités périscolaires (TAP) proposés dans chacun des établissements scolaires en Carladès, le club Planète Ados, le Relais Petite Enfance qui vient d'emménager dans de nouveaux locaux à Polminhac (Place du Campanier) et qui est ouvert gratuitement aux parents et aux assistantes maternelles, pour les mercredis de neige, pour l'accueil de vos enfants le mercredi après-midi ou/et le centre de loisirs qui accueille vos enfants lors des petites vacances scolaires et pendant l'été … ?

Vous êtes habitants du Carladès ? Vous avez besoin du centre social pour participer à divers ateliers organisés et mis en œuvre par les bénévoles du centre social (par exemple, café échanges, café dansant, ateliers mémoire, ateliers chant, ateliers cuisine, shiatsu, yoga …) et/ou dans le cadre des activités conçues pour et avec la participation des séniors ...?

Ces nombreux services et activités vous sont proposés grâce à une équipe des salariés dynamique, accueillante et professionnelle et aussi grâce à l'implication et l'engagement des bénévoles.

Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg

Comme vous le savez (ou pas) le Centre Social et Culturel du Carladès (CSCC) est une **association** soutenue par votre mairie, la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès et la CAF/MSA. L'association est l'employeur des salariés et le Conseil d'Administration coordonne des bénévoles.

La structure a traversé une période critique à la fin de cette année, étant sans président fin septembre et avec un conseil d'administration et un bureau en sous-effectif. Nous avions jusqu'au 31 décembre 2023 pour trouver une solution, faute de quoi, les activités du CSCC auraient été compromises.

La tempête s'est calmée, mais la météo reste encore incertaine

L'Assemblée Générale Extraordinaire du Centre Social et Culturel du Carladès a eu lieu lundi 27 novembre à Vic sur Cère. Le conseil d'administration s'est étoffé de 6 nouveaux membres bénévoles et nous les remercions chaleureusement et a ensuite élu un nouveau bureau dont la composition est la suivante: Thea Bersegol (Co-présidente), Michèle Courbebaisse (Co-présidente et trésorière), Christiane Bruel (Trésorière adjointe), Pascale Drelon (Co-présidente et secrétaire), Patrick Lolive, Dominique Lallier-Moreau, Florence Poret et Anne-Hélène Weber.

Satisfaction pour les administrateurs, les collectivités et les partenaires financiers. Soulagement pour les salariés de la structure. Et, faut-il espérer, une prise de conscience par les adhérents.

Sans le soutien engagé et actif de l'association par les adhérents, les partenaires, mais aussi les collectivités et les communes du Carladès, les services, les activités et le développement des projets d'animation contribuant au lien social pour les habitants des 11 communes du territoire Cère et Goul, resteront fragiles. Et nous ne devons pas l'oublier.

Il est possible d'adhérer au Centre Social et Culturel du Carladès tout au long de l'année. Signe d'engagement et d'attachement, vous bénéficierez alors d'un vote lors de l'Assemblée Générale au mois de juin 2024. Voter … un acte crucial et concret qui participe à la poursuite du développement et de l'implantation de cette structure sur notre territoire.

Toute l'équipe des permanents et les membres du Conseil d'Administration sont à votre écoute pour recevoir vos remarques, suggestions et idées. Nous vous souhaitons une très Bonne Année 2024 et espérons avoir l'occasion de vous accueillir au Centre Social et Culturel du Carladès prochainement afin d'échanger de vive voix.

Vous avez besoin du centre social, mais, plus que jamais,
le centre social a besoin de vous

Tél. Secrétariat : 04 71 62 01 03 / cscc.accueil@gmail.com / www. https://www.centresocial-carlades.org

Déménagement de la médiathèque

La médiathèque municipale a déménagé dans un nouveau local tout neuf place du campanier (derrière la pharmacie).

Christophe vous y attend avec impatience. Maguy Rousseau et Francine Mazière viennent gentiment lui prêter main-forte ce qui lui permet d'ouvrir plus souvent et vous accueillir après l'école les mardis et vendredis.

Nouveaux horaires : le Mardi de 14h30 à 16h15, le Mercredi de 9h45 à 11h45 et de 14h00 à 16h00, le Vendredi 14h30 à 16h15, le Samedi de 9h45 à 11h45

Association Du don du sang

Les bénévoles de l'association du don du sang de Polminhac remercient les 147 donneurs (dont 11 premiers dons) qui se sont présentés lors des 3 collectes qui ont eu lieu en février, juin et octobre.

Nous espérons qu'en 2024 vous serez de nouveau à nos rendez-vous :
Le 16 février, le 19 juin, le 14 août.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, motiver vos proches, venez avec vos amis !!!
Les écoliers seront nos ambassadeurs puisqu'ils vont participer à un concours de dessin organisé par l'établissement français du sang.
" Le don du sang c'est le partage de la vie ! "
Nous sommes optimistes et comptons sur la mobilisation de notre jeunesse, de nos associations, football, pompiers tous conscients de l' utilité du geste !
Nous sommes aussi reconnaissants envers la municipalité pour son soutien financier et logistique, une aide très précieuse.
Nous remercions aussi les 108 amateurs de théâtre qui le 19 novembre ont fait de cette après midi festive un moment de solidarité. En effet les fonds récoltés serviront à améliorer les collations, ce moment après-don indispensable tant physiquement que convivialement.
L'ensemble des bénévoles vous souhaite à toutes et tous une belle année 2024 empreinte de bonheur et de solidarité.
Pour rappel : prochaine collecte le 16 février 2024.
Nous vous attendons ! Venez nombreux !!!

L'équipe du don du sang de Polminhac : De gauche à droite Marie Line DELRIEU, Ginette BRUNHES, Eliane BENET, Françoise LENGAGNE, Annie JONCHÈRE, Annie DELCAMP

Les amis de l'accordéon

Les amis de l'accordéon de Polminhac ont clôturé l'année 2023 avec 2 concerts de Noël – le 24 décembre la veillée de Noël à Pailherols avec le diacre Michel Angelier et le 10 décembre à Polminhac au profit du Téléthon. Ce dernier a rencontré un franc succès avec des retours très positif du public présent. Nous avons également tout au long de l'année proposé une fois par mois à la salle Christiane de Clavieres une répétition ouverte au public qui permet à tous de passer une soirée au son de l'accordéon et de la cabrette mais surtout de danser sur des musiques traditionnelles. Cet été le camping nous a aussi accueilli tous les jeudis soirs pour le plus grand plaisir des campeurs qui ont pu découvrir ou redécouvrir le folklore auvergnat. Bienveillance et convivialité nous animent, et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons petits et grands pour jouer, danser et chanter dès le début du printemps !!

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur notre page facebook : https://www.facebook.com/profile.php?id=100068812601032

André COUTISSON

L'Union Sportive de la Cère

L' UNION SPORTIVE DE LA CERE issue de la fusion entre le Cère Football Club et le Football Club des Hauts de Cère a vécu une saison riche en évènements et manifestations sportives : Concours de pétanque au boulodrome de Vic Sur Cère, Journée d'accueil de l'école de foot, Création d'une équipe féminine, Participation aux différents forums des associations, Journée de détection U15 féminines à Thiézac, Noël de l'école de foot et repas des dirigeants,
Tombola de Noël, Concours de belote à Polminhac, Participation au téléthon, Participation à Thiézac en rose, Organisation de manifestations sportives en relation avec le district du Cantal à Thiézac et Vic Sur Cère.
Mais c'est aussi :
- Partenaire du Tournoi " Les Ballons du soleil " à Polminhac avec l'association Nanga Boussoum.
- Organisation sur 2 jours du tournoi jeunes Luc Giordano/Dominique Lours/Pierre Mabru à Vic Sur Cère (28 équipes)
- Participation à différents tournois dont celui du 1er Mai à la ponétie avec une place de finalistes pour nos 7-8 ans.
...et tous les matchs tout au long de la saison de nos 9 équipes (jeunes, féminines, vétérans,s éniors)

<u>L'Union Sportive de la Cère aujourd'hui c"est</u> :

- 170 licenciés
- 1 équipe féminine
- 82 jeunes (5 catégories) de 5 à 16 ans
- 2 équipes séniors
- 1 équipe vétérans (+ 35 ans)
- 12 éducateurs jeunes
- 3 responsables d'équipes séniors masculins .
- 2 coach pour les féminines.
- 2 arbitres officiels
- 1 comité directeur composé de 8 membres

<u>Composition du bureau</u> : Co Présidents : Marion Ciriani / Patrice Courbeyrotte
Vice Présidents : Alain Gillet / Claude Charbonnel
Secrétaires : Armony Blayac Quinonès / Christophe Gillet
Trésorière : Sandrine Amilhaud / Sylvie Coulon

Pour nous suivre : Facebook = Union Sportive de la Cère
Instagram = usc.15800

<u>Événements à venir</u> :

- 7/01 : Concours de belote à Polminhac
- 8/9 Juin : Tournoi jeunes à Vic Sur Cère.

+ plusieurs autres manifestations et évènements qui seront programmés toute la saison.

Un grand merci aux 3 municipalités pour leur soutien et aide précieuse ainsi qu'à tous nos nombreux partenaires et sponsors sans oublier toutes les personnes qui nous suivent de près ou de loin ! MERCI et vive l' USC !

Les Co Présidents,
Marion Ciriani - Patrice Courbeyrotte

L'AAPPMA Cère et Goul

L'année 2023 se termine, et les conditions climatiques ne sont guère favorables, dès le mois de mars une brutale montée des eaux nous a privé de la journée d'ouverture tant attendue par nos adeptes. Cet été puis l'automne avec des périodes de sécheresse très longues. Depuis nous subissons des crues assez fortes en cette fin d'année. Pour nous pêcheurs, ces dérèglements climatiques sont autant de préoccupations : assèchement de nos ruisseaux, mortalité dû au réchauffement de l'eau et crues au moment des reproductions sont autant de contraintes pour notre activité. Nos efforts se poursuivent malgré tout, notre participation aux différentes animations tout au long de l'année : nettoyage des ruisseaux, sauvetage des truitelles en période sécheresse, inventaire des poissons, stages de pêche pour vos enfants, organisation d'un concours, activités estivales pour le tourisme, malheureusement le manque de bénévoles nous restreint dans nos activités. Une nouvelle importante la participation de la région pour les 15, 25 ans au financement des cartes de pêche pour tout renseignements voir l'office du tourisme de Vic. Nous remercions la municipalité pour son soutien à notre association Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024. Le président de l'AAPPMA Cère et Goul Alain Gressier

Cheval découverte

L'objectif de Cheval Découverte est de faciliter l'approche de l'équitation sous toutes ses formes à ses cavaliers. Nous proposons par exemple des cours ludiques pour les enfants dès 3 ans. Pour une évolution adaptée à chaque enfant, nous proposons plusieurs formules: Baby-Poney 3/5ans, Poney-Découverte 5/8ans et les Poney Evolution de 8/11ans.
Pour les adultes et les ados, notre équipe cherche régulièrement des activités diverses et vairés à proposer à ce public tout en découvrant de nouvelles disciplines.

L'une des motivations de nos moniteurs est de transmettre aux cavaliers la passion pour une équitation plus respectueuse de la nature et des besoins du cheval en pratiquant l'équitation de pleine nature. Grâce à son implantation en milieu rural les cavaliers ont accès à un réseau de chemin remarquable qui est essentiel pour la pratique de nos activités, mais aussi pour être un point de départ pour les grandes randonnées sur les circuits départementaux : "Tour des Volcans" et "Equustour en Carladès", ainsi que pour l'organisation de compétitions comme le TREC.

Nous restons vigilants quant à la préservation et à l'entretient de ces chemins. Grâce à l'investissement de notre association et de nos bénévoles, les adhérents peuvent donc bénéficier d'une pratique équestre à tarif préférentiel. Lors de la saison 2022/2023, l'association a organisé près de 12 manifestations. Des concours internes mais aussi des concours officiels (ouverts aux clubs extérieurs), des épreuves à destination de tous, des jeunes cavaliers à partir du galop 2 jusqu'aux cavaliers expérimentés. L'un des buts de notre association est de favoriser l'esprit et la pratique de la compétition afin de permettre aux cavaliers du club de participer à des manifestations de haut niveau.

En 2023, 4 cavalières de Cheval découverte ont participés aux Championnats de France de TREC à Luchapt dans la Vienne (86).
Elise LESCURE et Saphir de Vergne, **Alex BASS**ET et Ah du Bibal, **Zélie TRIN** et Bandol, **Camille BARBANCE** et Dylan de la Xaintrie

Association d'Informatique Polminhacoise

Faire vos premiers pas avec un ordinateur

- Découvrir ou se perfectionner avec un ordinateur,
- Entretenir en bon état de fonctionnement votre PC,
- Utiliser logiquement son arborescence pour éviter le fouillis
-Utiliser les principaux logiciels de bureautique
- Découvrir le monde de l'internet en sécurité
- Connaitre les règles de sécurité pour éviter les piratages et autres
- Vous servir utilement et en sécurité de votre messagerie
- Effectuer des montages photos ou vidéos

« Nous sommes une quinzaine, on se réuni tous les vendredis après-midi dans la bonne humeur sous la houlette d'Alain Guerard qui essaye de nous formater à l'informatique ! C'est pas toujours évident mais c'est tellement nécessaire que nous allons persévérer ! » M-T

Rejoignez-nous un vendredi de 14 h à 16 h30 pour faire connaissance, parler de vos attentes et connaître notre association. Espace DE CLAVIERES, Polminhac 15800
Possibilité de formation individuelle

Contact :06.79.15.25.12 ou 06.17.98.05.09
Asso.polminhacois.informatique@gmail.com
API15800@API15800.ONMICROSOFT.COM

Comité Des Fêtes

L'assemblée générale du comite des fêtes s'est déroulée le 25 novembre 2023. Le bilan financier des différentes manifestations est positif.
Cette année le Comité des Fêtes a organisé :

- le marché de Noël 2022
- le concours de belote
- la pièce de théâtre
- la soirée dansante
- la journée festive

L'année fut difficile par manque de bénévoles pour les différentes manifestations. Le bureau se rend bien compte qu'il ne peut plus continuer comme cela en étant si peu dans l'association ; Une partie du bureau est démissionnaire si personne ne vient renforcer l'équipe.

Nous avons besoin de vous, Polminhacoises et Polminhacois pour que le Comité des Fêtes continue à exister et que les manifestations aient lieu sur notre commune pour dynamiser notre village.
Une assemblée générale extraordinaire aura lieu VENDREDI 9 FEVRIER 2024 à 20h30 (lieu à préciser)

ON COMPTE SUR VOUS POUR QUE NOTRE ASSOCIATION NE SE RETROUVE PAS EN SOMMEIL

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Séverine au 06.88.88.41.96

LE COMITE DES FETES VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2024

Carladès en transition

L'association Carlardès en transition est à l'origine de deux projets : l'A-MAP, créée en novembre 2020 et la friperie, créée en mars 2023.

L'AMAP du Carladès

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne met en relation des agriculteurs et des consommateurs. Les distributions de produits (pain, oeufs, légumes, fromage, viande, fruits, etc.) sont organisées tous les vendredis de 17h45 à 18h45, place du Carladès à Vic-sur-Cère.

Notre AMAP s'est adaptée à un milieu rural et fonctionne un peu différemment des autres AMAP.

Est-ce qu'un panier de légumes est obligatoire toutes les semaines ?

Vous pouvez choisir vos légumes chaque semaine.
A la campagne, beaucoup de personnes ont un potager et n'ont pas besoin d'un panier complet chaque semaine.

Vais-je manger 1kg de navet par semaine en hiver ?

Dois-je m'engager sur six mois ?

Et si je pars souvent le weekend ?

Chaque producteur choisit son mode de fonctionnement. La plupart d'entre eux propose une commande par semaine.

Il n'y a pas d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Ce sont les producteurs qui fixent les prix et qui sont rémunérés justement.

Ils travaillent sur des exploitations à taille humaine et proposent des produits de grande qualité.

Les produits de l'AMAP n'ont pas subi l'inflation des produits de grande surface.

Et le prix ?

Frip' en Carladès

La friperie a ouvert ses portes en mars 2023. Nous partageons les locaux de Marie-Christine Citerne qui tient le magasin « Paroles de récup' » au 7, rue de Cère à Vic-sur-Cère. La friperie fonctionne avec des dons et revend les vêtements à petits prix. L'équipe de bénévoles assure l'ouverture du magasin les mardis et vendredis matin de 10h à 13h, les mercredis après-midi de 14h30 à 17h et les dimanches matin de 10 à 12h.

N'hésitez pas nous contacter ou à venir nous voir pour plus d'informations.

Mail : carladesentransition@mailo.com
N° téléphone : 06 83 83 53 74
Facebook : carladès en transition
Site internet : carladesentransition.webnode.fr

Les Ateliers de la Forme

Cette association a pour but de proposer à nos adhérents différentes activités afin de maintenir la forme physique et mentale par des rencontres amicales et conviviales ouvertes à tous.
Au programme, sont proposés :

- **le lundi de 14h15 à 16 heures** : « **ATELIER DANSE** » Salle Christiane de Clavières, animé par Michèle POUTOU, bénévole de la Retraite Sportive, dynamique et patiente pour nous montrer les pas de danses divers et variés, traverser la salle des fêtes ne la rebute pas. Un grand merci à elle
- **Le Mercredi à partir de 14 heures** : à la salle de réunion « **ATELIER JEUX DE SOCIETE** » qui a lieu toute l'année : jeux de cartes, belote, tarot, triomino, skyjo, coffret de dames, petits chevaux, etc...Très bonne ambiance avec goûter, thé, café, jus de fruits, douceurs préparées par les adhérents
- **Le Jeudi de 14h00 à 15h30 :** « **ATELIER MEMOIRE** » à la salle de réunion, animé par Sophie MAZARD et Claude BOREL sous forme de jeux et exercices divers….personnels, puis collectifs...tous ça dans une très bonne ambiance
- **Le Jeudi de 15h30 à 16h30** : « **ATELIER GYM DOUCE »** Salle Christiane de Clavières, animé par Delphine qui nous propose des exercices physiques adaptés. Elle veille avec professionnalisme à la bonne exécution des mouvements pour ne pas se blesser. Toutes ces activités nous font travailler la mémoire et toutes nos articulations en douceur.

Pour les personnes intéressées, il est toujours possible de découvrir toutes les activités

Depuis octobre 2023, le nouveau bureau se compose ainsi :

Présidente : Claude BOREL
Vice-Présidente : Martine BORDAS
Secrétaire : Chantal SAURET
Trésorière : Nicole GELY

Une pensée pour Annie ROBERT, notre présidente qui nous a quitté cette année.

Contact : C.BOREL au 04.71.47.59.83, M.BORDAS au 06.08.43.78.00 ou N.GELY au 04.71.48.31.76

La Pétanque Polminhacoise

En 2023, « La Pétanque Polminhacoise » comptait 35 licenciés toujours aussi motivés pour participer au différents championnats.
Comme tous les ans, le concours officiel « Challenge Parro/Espargilière/ Boissonnade » a reçu un beau succès.

Depuis peu, nous avons créé le « Challenge Bordas/Combelle ». Nous profitons de cette même date pour organiser notre journée de convivialité en présence de nos sponsors . Nous les remercions pour leur participation.

Toute l'équipe de la « La Pétanque Polminhacoise » vous adresse leurs meilleurs vœux pour l'année 2024 et vous informe que son Assemblée Générale aura lieu le 27 janvier à 10h30 à la salle « Christiane de Clavières ».

Le président, Alexandre Fourcade

Gym Club de la Cère

Bilan de la saison 2022-2023

Le Gym club de la Cère, dont l'action s'étend sur Polminhac et Vic sur Cère, a repris ses activités dès septembre avec 2 cours supplémentaires de Pilâtes le mercredi à 18h15 et à 19h15. Grâce à la diversité des prestations du club et à la qualité des intervenantes, le nombre d'adhésion a augmenté de façon significative, 98 inscriptions (+21 par rapport à 2021-2022). Au choix et en fonction des aspirations de chacun et chacune, le club a proposé de la gym douce (2 créneaux), du Pilâtes(2 créneaux), de la danse, de la gym cardio, de la gym tonique et du yoga (1 créneau par discipline) jusqu'à la mi-juin.

<u>Les actions du Club tout au long de la saison :</u>

Le Téléthon :

Le Club a répondu présent lorsque le Centre Social du Carladès a proposé de centraliser les différentes actions des associations intercommunales durant le week-end du Téléthon. Delphine a donc animé un cours de gym au gymnase le 03 décembre 2022 et 95 € ont été collectés. Un grand merci aux participantes et à Delphine qui a joué le jeu.

Le Vide Grenier :

Le 15 mai s'est tenu le traditionnel Vide Greniers de l'association, 41 exposants répartis à l'intérieur et à l'extérieur. Le temps est resté au sec jusqu'à la mi-journée et par la suite les plus motivés ont trouvé quelques places à l'intérieur. A cause d'une météo capricieuse la buvette n'a pas autant fonctionné que l'année précédente par contre la tombola avec un jambon à gagner a été un véritable succès grâce à des adhérentes bénévoles qui ont su convaincre les participant.e.s du bien-fondé de participer !

L'Assemblée Générale

Notre assemblée générale s'est tenue à la salle polyvalente de Vic sur Cère le 22 juin 2023 à 18h45. Une quarantaine de personnes étaient présentes. Après le bilan moral et le bilan financier approuvés à l'unanimité, les cotisations 2023-2024 ont été votées en légère hausse. Il a été demandé d'allonger la saison, et donc une semaine supplémentaire de cours est prévue en fin de saison 2023-2024. En suivant, un cours de gym animé par nos 3 animatrices : Delphine, Chloë et Brigitte a ravi les personnes présentes qui ont pu reprendre des forces lors du repas partagé ou chacun et chacune a apporté quelque chose. C'est donc, dans une très bonne ambiance conviviale et chaleureuse que s'est terminée cette belle saison.

Tennis Club Polminhacois

Le Tennis Club Polmnhacois vous présente tout d'abord ses meilleurs vœux pour l'année 2024. L'année passée fut un peu compliquée pour notre club, dû à la détérioration des terrains, ce qui a empêché l'organisation de notre tournoi estival pour la sécurité des joueurs.
Comme chaque année, les entraînements ont quand même eu lieu à Aurillac sur les courts couverts du Tennis Club Aurillacois le mercredi soir.
Le club compte actuellement une quarantaine de licenciés. Les cours proposés aux enfants, chaque année de juin à septembre, ont eu encore un grand succès : plus d'une trentaine d'enfants ont pu y participer.
L'année 2024 est prometteuse car la réfection totale de nos terrains en gazon synthétique est prévue pour le printemps. Ce qui nous permettra de retrouver notre tournoi du 17 au 28 juillet 2024
Nous remercions par cette occasion la mairie pour son investissement et son soutien pour le club.
N'hésitez pas à venir découvrir ou pratiquer notre sport dans une ambiance familiale et conviviale.
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Sabrina (secrétaire) au 06.50.54.00.15 ou sur l'adresse mail tcpolminhac@gmail.com

<u>Composition du bureau :</u>
Présidente : Aurélie POITEVIN
Vice-Président : Fernand FARTO
Trésorier : Laurent MANIAVAL
Secrétaire : Sabrina BONHOMME

Amicale des Parents d'Elèves

L'Amicale des Parents d'Elèves de Polminhac est une association composée de membres bénévoles qui permet aux élèves de l'école publique de Polminhac de pouvoir effectuer des sorties scolaires : culturelles, sportives (cinéma, théâtre, sortie luge/ raquettes, randonnée USEP…) et tous les 3 ans Classe de mer ou de neige.

Un nouveau bureau a été élu en septembre 2023
- Présidente : Elodie LAC/ Vice-Présidente : Laëtitia VARET
- Trésorière : Malika NAVARRO/ Trésorière Adjointe : Marie-Chrsitine VARET
- Secrétaire : Gaël STENUIT/ Secrétaire-Adjointe : Mélanie VIARS

Concernant l'année scolaire 2022/2023, le bilan financier est plutôt positif. Les nombreuses recettes sont réalisées par les différentes manifestations (Marché de Noël, Quine, Carnaval, Kermesse) ou ventes proposées à l'ensemble des familles (Porte-clés, Photos avec H.Delrieu, vente de sapins…) à cela nous pouvons ajouter les subventions des mairies de Polminhac et Badailhac ainsi que l'association du Marché de Pays
Le calendrier 2024 sera bien rempli avec :
- Samedi 3 Février : Quine à la salle des fêtes Christiane de Clavières
- Vendredi 15 mars : Carnaval
- Mercredi 1er Mai : vente de muguet dans le bourg de Polminhac
- Vendredi 21 Juin : Fête de l'école à la salle des fêtes Christiane de Clavières

Pour nous contacter, vous pouvez utiliser l'adresse mail de l'APE : apepolminhac@gmail.com
Vous pouvez aussi adresser vos demandes à l'un des membres du bureau ou à Cathy Tourdes (ATSEM petite section de maternelle)
L'ensemble du bureau de l'APE souhaite une Bonne Année 2024 à tous les enfants ainsi qu'à tous les Polminhacois.

L'Ecole Buissonnière

L'Association « l'Ecole Buissonnière » propose des ateliers de vannerie depuis deux ans.
Plusieurs techniques dans cet artisanat sont pratiquées avec l'organisation de petits stages pour découvrir, apprendre, se perfectionner.
Dans les actualités, l'association a déménagé et a pris ses aises dans le local derrière la mairie de Polminhac (ancien RAM) et propose deux séances par semaine :

- le jeudi de 14h30 à 18h00 pour les débutants
- le vendredi de 14h30 à 18h00 pour les confirmés..

Une séance d'essai est proposée et l'adhésion s'élève à 10 €
Contact : lecolebuissonniere@gmail.com

Amicale des Sapeurs Pompiers

En tant que chef de centre et président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Polminhac depuis plus de 36 ans, je souhaite prendre un moment pour vous parler de l'importance vitale du recrutement au sein de notre équipe qui n'est composée que de sapeurs-pompiers volontaires. Ils jouent un rôle crucial afin d'assurer le secours aux personnes, la protection des biens et de l'environnement contres les risques d'incendie, d'accidents de la route, de catastrophes naturelles et de tout autre évènement susceptible de mettre en danger la sécurité des citoyens.
Ces hommes et ces femmes sont vos voisins, vos amis et vos collègues, qui se portent volontaires pour donner de leur temps et de leur énergie pour vous protéger.
Je suis conscient que le rôle de sapeur-pompier volontaire exige un engagement important. Cependant, les récompenses et la satisfaction que vous en tirerez seront sans équivalent. Vous aurez l'occasion de sauver des vies, de protéger des biens et de faire une différence positive dans la vie des gens, tout en acquérant des compétences précieuses qui vous seront utiles dans votre vie personnelle et professionnelle.
De plus, notre centre de secours offre un environnement de soutien, de camaraderie et de formation continue pour tous nos sapeurs-pompiers volontaires. Vous serez entourés de personnes qui partagent votre passion, votre dévouement et votre désir d'aider les autres.
Ensemble nous formons une équipe solide, prête à relever tous les défis.
Enfin, je vous invite à franchir le pas et à devenir un sapeur-pompier volontaire au sein de notre centre de secours. Que vous soyez jeune ou plus expérimenté, homme ou femme, vos compétences et votre détermination sont indispensables pour répondre au besoins de notre institution.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre centre de secours. Nous serons ravis de répondre à toutes vos questions, de vous fournir les informations nécessaires et de vous guider tout au long du processus de recrutement. Ensemble, nous pouvons continuer à protéger au mieux et à servir avec fierté.
Récemment vous avez pu nous apercevoir dans les rues lors de notre traditionnelle tournée des calendriers. Merci à vous tous, particuliers, commerçants et entrepreneurs, pour votre accueil et votre générosité à notre égard.
Dates à retenir pour 2024 :

- le 16 novembre 2024 nous accueillons le congrès national
- Le 14 décembre 2024 notre traditionnelle Sainte Barbe

Je vous souhaite à toutes et tous au nom des sapeurs-pompiers nos meilleurs vœux pour la nouvelle année qui commence !
Lieutenant Laurent CAYROU

Carladés Abans

Faut-il parler « patois » aux enfants ?

Certains habitants de Polminhac se posent parfois la question. En Martinique, la Collectivité y a répondu en délibérant pour faire entrer le créole en grand à l'école. Et le ministre Attal a annoncé vouloir "valoriser les classes bilingues à La Réunion".
Ici, nombreux parmi les plus âgés se sont efforcé de parler français à leurs enfants, convaincus par leurs anciens instituteurs que c'était le seul moyen de s'élever dans la société, de sortir de leur condition.
Convaincus à coups de baguette sur les doigts ou parfois de « baston sus l'esquina » par un maitre plutôt « rufe ». On peut comprendre le traumatisme subi par nos anciens et leur réaction aujourd'hui « on a eu assez de mal à s'en débarrasser, on ne va pas y revenir aujourd'hui ».

On le sait aujourd'hui, c'était une erreur. Pire, c'était une volonté de l'Etat français de détruire notre
langue et notre culture jugées « attardées, antirépublicaines ». A ce compte-là il ne faudrait pas apprendre l'allemand parce que ce fut la langue des nazis ou le russe parce que c'est celle de Poutine...
C'était oublier que notre langue fut au Moyen -âge la langue littéraire d'avant-garde en Europe avec les
Troubadours, la langue des notaires et des consuls, les ancêtres de nos conseillers municipaux.
Il eut mieux valu enseigner les deux langues et former des êtres réellement bilingues. Les linguistes et spécialistes des neurosciences le disent. Le bilinguisme précoce facilite l'apprentissage des autres langues et le développement cognitif. C'est ce que font les québécois avec les enfants anglophones et ce que redécouvre le Ministre.
En Carladés, Laure Bonnet, enseignante itinérante de l'Education nationale, demeurant à Thiézac, pratique une initiation à certaines classes dont Polminhac.
L'association Carladés Abans !, elle, valorise langue et culture occitanes par des veillées, concerts, fêtes, balades artistiques. Elle a accompagné l'Office de tourisme pour le chemin de la Cascade de Falitós avec panneaux bilingues et un conte dit par Jean Louis Tourde. Elle filme femmes et hommes du Carladés qui témoignent dans 26 vidéos visibles sur https://www.youtube.com/@carladesabans7506/videos.
L'association est ouverte à toutes les bonnes volontés. Prochain RDV le festival Deman&PassatDeman les 24&25 mai.

Marchés De Pays

Association créée en 1986 par les commerçants, artisans et producteurs de la commune, cette manifestation se déroulait à l'origine sur la place de l'église, mais victime de son succès, elle fût dans l'obligation de se déplacer sur la parking de la salle multi-activités.
Aujourd'hui ce sont 13 bénévoles qui la font vivre de début juillet jusqu'à fin août avec depuis deux ans le 1er week-end de septembre.
Cette manifestation a pour but d'animer avec convivialité et bonne humeur les vendredis d'été de la commune.
Installés sur les tables et bancs mis à disposition par la commune et l'association, il est possible de se restaurer. Les commerçants sur place proposent un large choix de plats. Chacun y trouve sa préférence et peut profiter du bal gratuit animé chaque semaine par des orchestres différents.
Cette année 2023 a vu de nouveau la confirmation du succès de la manifestation. Elle reste un atout pour l'animation estivale de notre commune.
L'association a décidé pour l'année 2024 d'organiser **une soirée dansante** avec repas sur réservation **le 22 mars.**

L'association a besoin de nouveaux bénévoles afin de voir perdurer ce marché apprécié de tous.

Association Communale de Chasse Agréée de Polminhac

Après l'élection d'un nouveau conseil d'administration le 25 juin 2023, l'ACCA de Polminhac qui comptait jusqu'à 110 adhérents dans les années 2000, s'engage sur tous les fronts pour redynamiser ses actions afin de revaloriser son territoire et freiner la baisse des inscriptions constatée d'année en année (45 adhérents actuellement).
Une rigueur s'imposait pour maintenir une gestion saine, tant sur le plan administratif que financier.
Le bureau en profite pour remercier le Conseil Départemental du Cantal pour la subvention accordée cette année.
Le plan de chasse du grand gibier se maintient et nous n'oublions pas de remercier les agriculteurs et détenteurs faisant apport de terrains chassables, sans lesquels rien ne serait possible.
Ce monde de la chasse, méconnu par certains, déformé par d'autres, et parfois décrié par nos détracteurs, fait partie intégrante des activités rurales de notre patrimoine et demeure très réglementé et encadré. Aussi nous nous employons à avoir un comportement exemplaire, en insistant au quotidien sur la sécurité et la prévention et en maintenant des échanges constructifs avec les autres usagers de la nature.
Nous en profitons pour vous rappeler que nous restons à l'écoute de tout Polminhacois, chasseur ou non, lequel peut nous transmettre ses suggestions, en nous adressant un courrier déposé dans la boîte aux lettres du local de chasse. Nous ferons le maximum pour répondre à vos attentes, conformément à la réglementation en vigueur.
En vous souhaitant une bonne et heureuse année 2024.

Les 2CV du Carladez

Le club « Les 2CV du Carladez » compte dans son effectif une trentaine de membres, en possession majoritairement de 2CV, et de quelques Méhari et Acadiane.

Un programme de sorties très dense a été élaboré en début de saison par notre dynamique vice-président Michel Frayssinet, parmi lesquelles quelques-unes ont été choisies, en particulier : la visite des anciennes tanneries de Bort-les-Orgues et leur musée, une sortie Calèches en Périgord, malheureusement sous une pluie battante, un petit voyage sur le train à vapeur le « Truffadou » à Martel, une mémorable sortie en Aubrac à l'invitation des Vieilles Bielles de l'Aubrac à Espalion. Nous avons également participé à quelques sorties en commun avec les clubs Cère Auto Rétro de Vic-sur-Cère et Tractions de la Haute Auvergne d'Aurillac. Quelques-uns de nos membres ont aussi participé à la très populaire Traversée de Millau, ainsi qu'à l'impressionnant Bouchon de Vic-sur-Cère du 14 juillet. Et comme chaque année nous avons exposé au Marché de Pays une quinzaine de voitures avec un repas convivial pris en commun.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le dimanche 11 février 2024 à la salle Christiane de Clavières, au cours de laquelle sera élaboré le programme des sorties ou autres manifestations de la prochaine saison. Les détenteurs de 2CV et autres véhicules Citroën qui souhaiteraient rejoindre le club y seront les bienvenus.

Association des Chevaux de Trait du Val de Cère

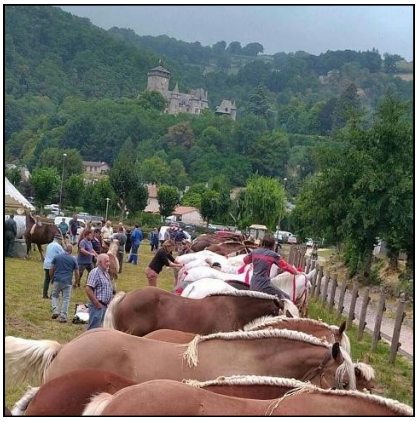

L'association des Chevaux de Trait du Val de Cère, sous la présidence de Marc Flagel et Cathy Tourdes, à pour principal objectif d'accompagner les éleveurs de chevaux de trait de notre vallée et des alentours.
Son rôle est indispensable au niveau local, puisque la participation à son concours annuel (autour du 15 août) est une étape obligatoire pour les éleveurs qui souhaitent se qualifier au grand concours départemental.
Nous regroupons des chevaux de races Bretonne, Comtoise et Percheronne. Certains d'entre eux sont des champions qui participent aux concours inter-régionaux, nationaux de race et même au Salon International de l'Agriculture !
Notre candidature a été retenue pour l'organisation du prochain concours départemental, le dernier week-end d'août. Événement qui regroupe les 9 sections locales du Cantal avec plus de 200 chevaux en compétition…

Notre Page Facebook : Association des chevaux de trait du Val de Cère

FNACA

Le comité FNACA de Polminhac (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie), Statut du comité déclarés le 21-01-1974. Son président : Mr MERAL Michel.

Le Comité a fait son chemin. Le dernier bureau en date du 5 mars 2002 est le suivant :
- Président : BROUZES George
- Secrétaire : ROUQUETTE Jean
- Trésorier : BONHOMME Jean
- Porte drapeau BELAIGUES Jean et CAYROU Jean-Damien

Les années 2002 à 2015 sont des années de bonheur : assemblées générales conviviales, congrès départemental, voyage en Espagne, après-midi dansants à la salle multi-activités, banquets… Rien ne manquait au comité.

Ces dernières années, activités ralenties ; en cause le COVID et les années s 'écoulent…
Actuellement, il reste quinze camarades au comité à qui je souhaite encore de belles années.
La fierté du comité : trois jeunes se sont portés volontaires pour porter les drapeaux. : Axel MIEL-VAQUE (FNACA), Damien CAYROU (39-45) et Didier TOMA (14-18). Félicitation et merci à eux.

Je dis à tous les présidents qu'il est facile de diriger un comité dès lorsqu'on dispose d'un bureau solide et uni comme à la FNACA.

Merci à mes camarades, Monsieur le Maire et à la Municipalité, sans oublier messsieurs les pompiers avec qui nous avons une étroite collaboration.

Nanga Boussoum en Carladés

Les activités 2023 de Nanga Boussoum en Carladès (NBC)

Janvier : C'était l'Assemblée générale. Ce n'est pas une activité au sens où on l'entend, mais un moment important de l'Association. Réunion ouverte à tous, c'est l'occasion d'échanger, d'asseoir notre légitimité et d'évaluer notre impact au niveau local.
A tous ceux qui sont intéressés par notre concept humanitaire et nos actions, nous donnons rendez-vous le samedi 20 janvier, à 10h, pour l'AG qui clôturera 2023 !

Mars : Action « CHOCOLATS de PAQUES» (référente Valérie COLLET). C'est une démarche solidaire à laquelle nous associons la population en proposant d'acheter de très bons chocolats choisis sur un catalogue spécialisé. Cette année, c'est le financement de la cantine scolaire que nous avons financé pour les élèves de Boussoum délocalisés à Tougan (à cause de l'emprise terroriste).

Juin : La journée de foot solidaire « LES BALLONS DU SOLEIL » (référentes Marielle MANIAVAL et Candie BONHOMME). Sur le terrain de Polminhac et sous l'égide de l'Union Sportive de la Cère, un tournoi auquel répondent avec enthousiasme 10 clubs de foot U12/U13 du Cantal. Et une super tombola à laquelle contribue gracieusement une trentaine de commerçants et acteurs du tourisme cantalien ! Le bénéfice est intégralement reversé au financement des besoins scolaires de l'école et du collège de Boussoum.

Novembre : Réunion de rentrée studieuse et conviviale qui réunit, autour d'un panier partagé, tous les membres actifs pour un point concret sur la situation au Burkina et sur l'avancée de nos actions.

Novembre : Les collégiens de Vic sur Cère à nos côtés ! Ils ont compris le sens de développement durable, d'éco-responsabilité et de solidarité : des cartons de livres de maths mis au rebut nous ont été donnés au profit de leurs camarades collégiens de Boussoum dont le besoin en matériel est énorme !

Décembre : Marché de Noël à Vic sur Cère. (référente Marielle Maniaval). Très belle journée de partage ! On regrettera cette année que le marché de Noël de Polminhac n'ait pas eu lieu. La vente des objets et œuvres proposés (artisanat burkinabé) alimente la trésorerie de Nanga Boussoum car chaque euro collecté est investi dans nos actions au Burkina !

Décembre : Participation au téléthon (référente Michèle Chardenoux). Pour la 2ème fois aux côtés des Amis de l'accordéon qui donnent un concert dans l'église, nous proposons gâteaux faits maison, tisanes et vin chaud ! Cette année c'est 231 € que Nanga Boussoum a collecté pour le téléthon (un peu moins que l'an dernier !).

Nous vous souhaitons une bonne année 2024, riche de nos valeurs humaines partagées !

CARLADÈS TOURISME
Massif Cantalien

L'Office de tourisme sera ouvert au public 305 jours en 2024 !

En 2024, l'Office de tourisme intercommunal du Carladès reste ouvert largement au public tout au long de l'année pour accueillir au mieux habitants et visiteurs !
Du 1er septembre au 18 mai : ouverture les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.
Du 19 mai au 31 août : ouverture 7 jours sur 7, y compris les jours fériés *(fermé le jeudi matin sauf juillet et août)*

Une fréquentation touristique en hausse

Le Carladès a connu cet été sa meilleure fréquentation depuis 5 ans. Sur la période juillet et août, on comptabilise 200 000 nuitées touristiques et 280 000 excursionnistes à la journée, soit une augmentation de 20% par rapport à 2022. L'arrière-saison fut également très bonne avec une fréquentation supérieure aux années passées (+30% de nuitées). C'est une excellente nouvelle qui doit nous encourager à travailler collectivement à la promotion du territoire dont les nombreux atouts correspondent aux aspirations des touristes et habitants de demain.

Rappel des règles de location des meublés de tourisme

Cette augmentation des nuitées touristiques nous oblige également à rappeler aux propriétaires les règles essentielles qui régissent la location de meublés touristiques, qui représentent 30% des lits sur le territoire de la Communauté de communes.
Un meublé de tourisme est « une villa, appartement ou studio meublé, à l'usage exclusif du locataire, offert en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine, ou au mois et qui n'y élit pas domicile ». (Article D. 324-1 du code du tourisme).

En respectant ces obligations, chaque propriétaire contribue activement à la dynamique touristique du territoire tout en préservant l'équilibre entre les habitants et les visiteurs.

Déclaration en mairie obligatoire :

La déclaration préalable auprès de la commune où est situé le meublé est une étape obligatoire. Les informations fournies lors de cette déclaration sont confidentielles et contribuent à une gestion optimale de l'accueil des touristes. En cas de modification substantielle (coordonnées, nombre de pièces, de lits, périodes de location), n'oubliez pas de mettre à jour votre déclaration en mairie.

Déclaration d'activité (même non professionnelle)

Celle-ci doit être réalisée en ligne par le propriétaire sur le guichet des formalités des entreprises (https://formalites.entreprises.gouv.fr/). L'utilisation de ce « guichet unique » dématérialisé est désormais obligatoire et permet d'obtenir rapidement un numéro SIRET (obligatoire pour les services fiscaux et pour l'acceptation des chèques vacances).

Collecte, déclaration et reversement de la taxe de séjour :

La taxe de séjour est collectée par l'Office de Tourisme. **Son produit est utilisé pour assurer les missions d'accueil, de promotion et de développement touristique menés par l'Office de Tourisme** pour le territoire, au bénéfice des visiteurs. **Son paiement est une obligation légale**.
Elle s'applique à toute personne qui séjourne à titre onéreux sur la Communauté de Communes. **Elle est réglée par le vacancier**, en plus du prix de l'hébergement, au propriétaire (ou au professionnel qui assure le service de réservation par Internet pour le compte du propriétaire). Celui-ci la reverse ensuite à l'Office de Tourisme.
Le Carladès dispose d'une **plateforme de télédéclaration (https://carlades.taxesejour.fr/)** permettant au propriétaire de déclarer et régler facilement la taxe de séjour.

D'autre part, l'Office de Tourisme du Carladès a réalisé **un Guide du loueur** afin d'accompagner au mieux les propriétaires de meublés de tourisme dans la gestion de leur logement.

Enfin, l'Office de tourisme a renouvelé en novembre 2023 son agrément pour **le classement des meublés de tourisme.**
Pour toute question, **n'hésitez pas à contactez l'Office de Tourisme au 04 71 47 50 68 !**

Toute l'équipe de l'Office de tourisme vous adresse **ses meilleurs vœux pour cette année 2024** !

BONNE
Année 2024
N122
POLMINHAC